

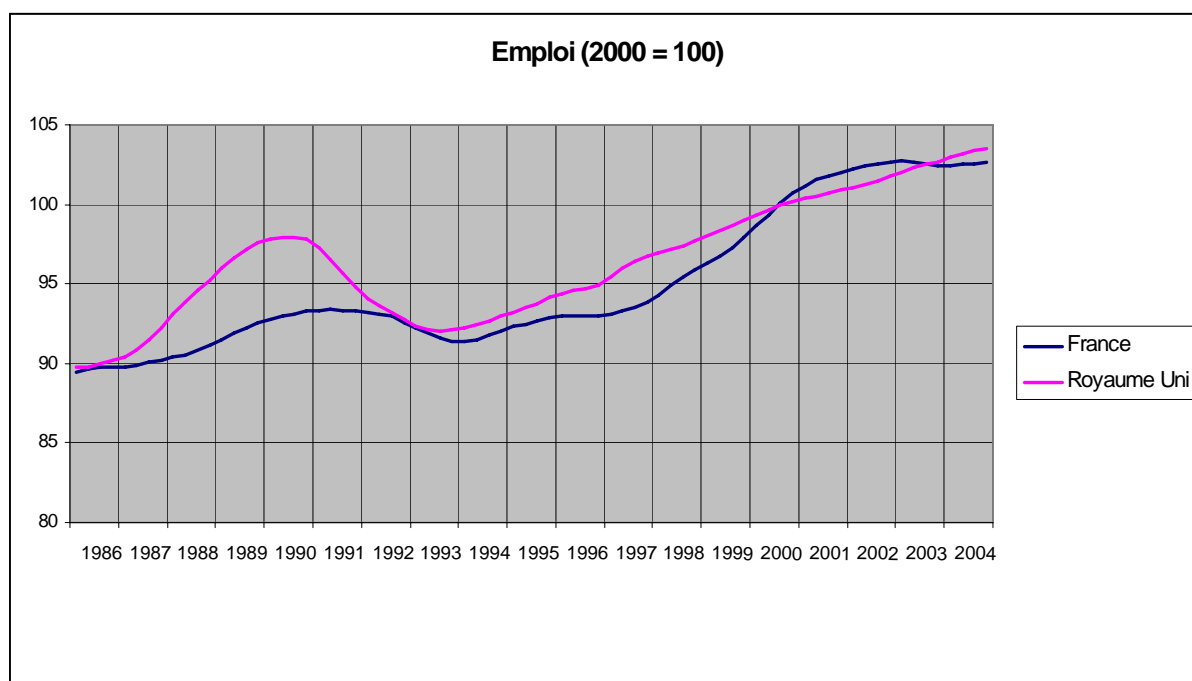
POUR CREER DES EMPLOIS, FAUT-IL IMITER LE MODELE BRITANNIQUE ?

Par : Francisco VERGARA¹

Depuis l'annonce par le nouveau gouvernement de la priorité donnée à l'emploi, des voix ne cessent de s'élever pour nous inviter à suivre l'exemple britannique. Il est donc utile de rappeler aux Français qu'il existe de nombreuses manières de réduire les chiffres du chômage et que ce qui s'est passé au Royaume Uni, n'est pas exactement ce que l'on croit.

D'après ce qu'on raconte, nos voisins d'outre-manche auraient appliquées toutes les réformes douloureuses que l'OCDE et les autres organisations internationales conseillent et que les Français rechignent à entreprendre : déréglementation du marché du travail, allègement du poids de l'Etat, privatisation des services publics, etc.. Libérées du carcan qui bridait leur dynamisme, les forces du marché auraient créé de très nombreux emplois, au point de presque faire disparaître le chômage. Mais, que s'est-il vraiment passé ?

Les britanniques ont effectivement divisé leur taux de chômage par deux. Au milieu de 1987, le taux était de 10% des deux côtés de la Manche. Aujourd'hui, au Royaume Uni il est tombé à 4,7% tandis qu'en France il est de 9,7%. Mais, ce n'est pas la création d'emplois britannique qui explique cette différence. Les statistiques sont très claires. En moyenne, pendant les vingt dernières années, l'emploi a augmenté à la même vitesse dans les deux pays : 0,74% par an en France et 0,78% par an au Royaume Uni. Et l'explication ne se trouve pas, non plus, dans une différence de l'évolution démographique des deux pays. Le pourcentage de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) est presque identique des deux



côtés de la Manche (65,1% en France et 65,5% au Royaume Uni) et il a à peine changé depuis vingt ans. Comment les britanniques ont-ils donc fait ?

L'emploi et la population en âge de travailler ayant évolué de manière similaire dans les deux pays, le comportement différent des taux de chômage est à chercher dans le chemin qu'on pris les « sans emploi en âge de travailler ». En France, une partie importante s'est orienté vers le chômage. Les Britanniques ont mieux réussi à les retirer de la catégorie « chômeurs » et les orienter vers la catégorie « inactifs », qui comprend la maladie longue

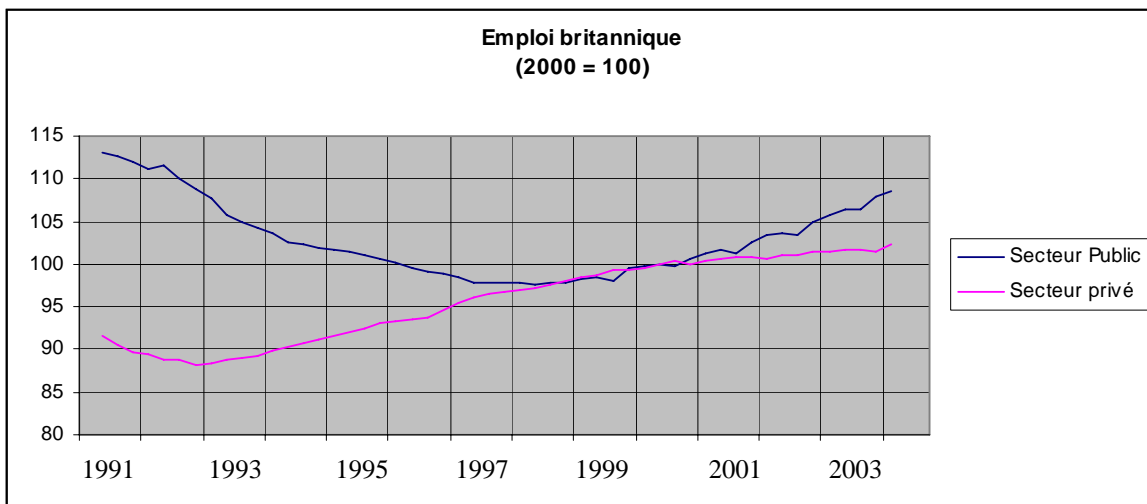
¹ Economiste, auteur de *Les Fondements philosophiques du libéralisme*, La Découverte/Poche, 2002.

durée, les pre-retraites, les travailleurs découragés, les stagiaires, les étudiants, etc. La tâche n'est pas trop difficile car le nombre d'inactifs en âge de travailler est 5 fois plus élevée que le nombre de chômeurs.

Pour mieux comprendre le comportement du taux de chômage britannique, il convient de distinguer deux périodes différentes. Pendant la première - entre 1990 et 1999 - l'emploi de ce pays n'a pas augmenté du tout ; le taux de chômage a néanmoins diminué, passant de 6,9% à 5,9%. En France où, pendant la même période l'emploi a augmenté de 0,5% par an, le taux de chômage n'a cessé de croître, passant de 8,5 à 10,5%. Dans les deux pays des efforts ont été faits pour « masser » les chiffres. Mais, comme l'explique une intéressante étude du *Office for National Statistics*, le Royaume Uni a mieux réussi à ralentir la croissance du nombre de chômeurs, notamment en grossissant son régime de « maladie longue durée » d'un million de personnes supplémentaires en âge de travailler (« Economic Inactivity and the Labour Market », *Labour Market Trends*, février 2002, page 73).

Pendant la deuxième période, celle liée au ralentissement de l'économie mondiale après 2001, la France a pratiquement cessé de créer des emplois. Au Royaume Uni, par contre, ce sont uniquement les effectifs du secteur privé qui ont stagné. Avec le pragmatisme qui le caractérise, Tony Blair a donné une impulsion impressionnante aux emplois du secteur public qui n'avaient cessé de diminuer jusqu'alors. D'après les chiffres de l'Enquête emploi britannique, 560 mille emplois publics ont été créés en seulement trois ans, 50% de plus que dans le secteur privé (« Public Sector Employment », *Labour Market Trends*, avril 2005, page 147).

Deux études récentes publiées en France, l'un par la DARES² et l'autre par la DGAFP³ suggèrent que la politique française en la matière va plutôt dans la direction opposée. Ainsi, entre 2001 et 2004, le taux de chômage britannique restait très stable, entre 4,7 et 5 % tandis qu'en France il passait de 8,4 à 9,7%.



Le mystère britannique s'explique. Reste à savoir si le gouvernement souhaite s'inspirer de ce que les britanniques sont censés avoir fait ou de ce qu'ils ont vraiment fait.

² « Les Politiques d'emploi en 2003, dans *l'œil du cycle* », Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques, mars 2005.

³ « Analyse de l'emploi public et de son évolution », Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, 21 janvier 2005.